

ANNEXE A : Renseignements sur l'initiative SGSTO et objectifs

1 Introduction

Les trois organismes, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), sont des organismes subventionnaires fédéraux qui appuient la recherche, la formation en recherche et l'innovation dans les établissements d'enseignement postsecondaire et de recherche du Canada. Ensemble, le CRSNG, le CRSH et les IRSC accordent annuellement plus de 3 milliards de dollars en subventions et bourses de recherche.

En 2017, le Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale a effectué un examen complet de la façon dont la recherche fondamentale est menée. En avril 2017, le Comité a déposé son rapport intitulé « *Examen du soutien fédéral aux sciences* ». Cet examen a donné lieu à des recommandations concernant les améliorations à apporter pour accroître l'efficacité, la reddition de compte et l'efficience en ce qui a trait à la façon dont la recherche est menée et dont elle serait financée.

Le rapport final de l'Examen du soutien fédéral aux sciences recommandait notamment ce qui suit : « *un processus simplifié de présentation de demandes de subventions, à commencer par des améliorations importantes et rapides pour faciliter l'utilisation et l'harmonisation du CV commun canadien* »¹. Cette recommandation et les autres recommandations figurant dans le rapport ont donné lieu à une réponse stratégique de la part des trois organismes visant à mettre davantage l'accent sur les initiatives et l'harmonisation des trois organismes et, en particulier, à collaborer à l'élaboration d'une plateforme commune pour la planification, la gestion, l'administration et la réalisation des avantages efficaces des subventions et bourses des organismes.

Indépendants sur le plan de la gouvernance et des pouvoirs, les trois organismes collaborent aux efforts de modernisation de leurs méthodes de gestion des subventions et des bourses. Cette initiative concertée prend le nom de Solution de gestion des subventions des trois organismes (SGSTO).

L'initiative SGSTO a adopté une démarche d'approvisionnement et de mise en œuvre agile pour répondre aux exigences d'une solution de gestion des subventions complète, extensible et souple. Cette démarche agile intègre une consultation importante des intervenants et de l'industrie afin d'établir une méthode claire, pertinente et hiérarchisée pour la mise au point d'une solution de gestion des subventions (SGS) efficace. La démarche, déterminée par les besoins des entreprises, fait appel aux principes de développement agiles grâce à une consultation directe, ciblée et pratique des intervenants ayant des solutions opérationnelles afin d'accélérer l'établissement de la portée d'une SGS appropriée et du processus d'approvisionnement y afférent.

¹ Le CV commun canadien (CVC) permet aux chercheurs d'entrer leurs données une seule fois, puis de générer des CV dans divers formats selon les critères des membres du réseau du CVC. Le réseau est un partenariat d'organismes de financement de la recherche fédéraux, provinciaux et non gouvernementaux.

2 Vue d'ensemble de l'initiative

2.1 Résumé de l'initiative

L'initiative SGSTO est une initiative des trois organismes visant le renouvellement de la gestion des subventions et, le cas échéant, des technologies habilitantes qui répondent aux attentes et aux besoins du personnel des trois organismes et du milieu canadien de la recherche en matière d'efficacité, d'interopérabilité, d'accessibilité et de convivialité dans le processus de gestion des subventions et des bourses.

Les limites et les inefficacités opérationnelles générales des processus actuels de gestion des subventions et des bourses imposent un fardeau administratif indu au milieu de la recherche et au personnel des organismes. Comme l'indiquent les commentaires des intervenants des trois organismes, les systèmes actuels ne disposent pas de la fonctionnalité et des capacités d'échange de données nécessaires pour répondre à la demande d'une plus grande coordination entre les trois organismes. En outre, ces systèmes ne suffisent pas pour exécuter avec efficacité et efficience les programmes qui appuient les priorités des organismes, du Comité de la coordination de la recherche au Canada (CCRC) et les programmes de financement de la recherche des trois organismes, et qui favorisent l'instauration de nouveaux programmes novateurs ou permettent au CCRC de respecter ses priorités.

L'initiative SGSTO proposée reflète une réponse stratégique des trois organismes visant à combler les lacunes de leurs systèmes actuels de gestion des subventions et des bourses en fournissant une solution modernisée, homogène et axée sur l'utilisateur.

La figure 2.1-1 illustre l'environnement général pour la SGSTO cible.

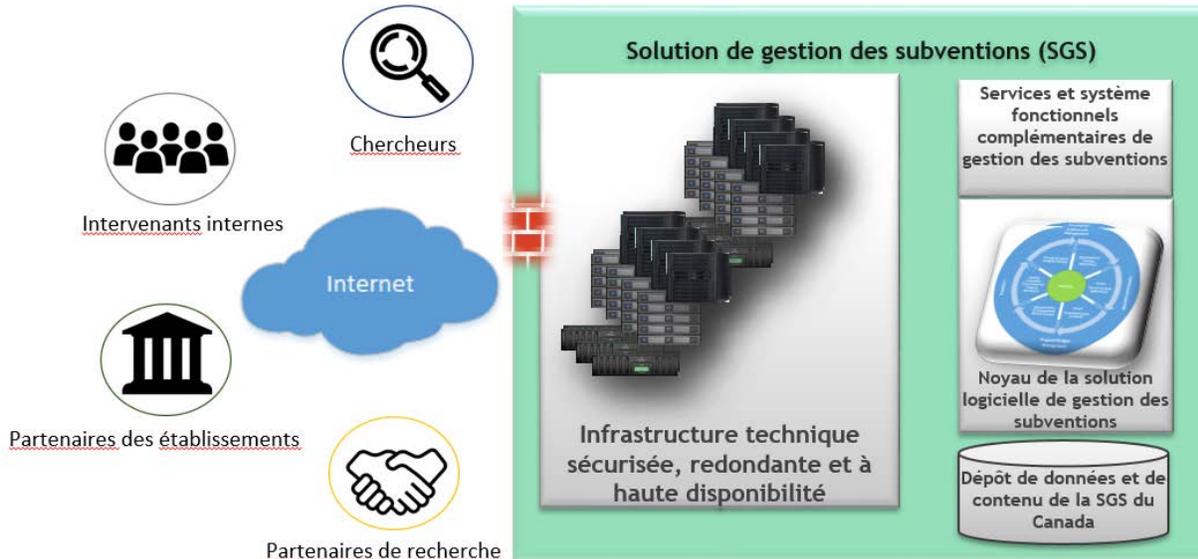


Figure 2.1-1 : Environnement général pour la SGSTO cible

Dans cet environnement général pour la SGSTO cible :

1. Le noyau de la SGSTO cible devrait être une solution de gestion des subventions qui offre une gamme de capacités commerciales, opérationnelles et d'utilisation qui, ensemble, répondent aux exigences du cycle de gestion des subventions et font preuve de la convivialité, de la souplesse et de l'extensibilité demandées par les intervenants des trois organismes. La portée de ces exigences préliminaires est décrite à la section 2.5.1 ci-dessous.
2. L'environnement de la SGSTO cible adoptera une méthode cohérente, automatisée, cyclique et axée sur l'utilisateur pour le processus de gestion des subventions et des bourses, offrant cohérence et uniformité à tout un éventail d'intervenants des trois organismes, allant des chercheurs qui présentent des demandes de financement et produisent des rapports à ce sujet aux organismes de financement qui font la promotion des programmes de recherche financés et administrent les processus connexes de subventions et de bourses.
3. Les candidats souhaitant obtenir du financement auront accès à une gamme de programmes de subventions et de bourses dans le cadre d'une expérience utilisateur commune et uniforme. Les processus, le contenu et l'accès refléteront le point de vue de l'utilisateur dans ses divers rôles (p. ex. évaluateur par les pairs, administrateur de la recherche, candidat) selon le contexte : recherche de programmes de subventions et de bourses, présentation des demandes de financement, évaluation des demandes, surveillance et administration des fonds, et production de rapports de fin de subvention.
4. Les organismes de financement auront accès à une gamme de processus communs qui traitent le cycle de vie des subventions et des bourses du point de vue de l'organisme de financement (y compris les rôles de l'analyste et de l'administrateur), notamment dans les contextes suivants : soutien de première ligne aux candidats et à leurs établissements, gestion des demandes et des activités d'évaluation par les pairs, versement des fonds et analyses et rapports sur les résultats de la recherche financée.
5. La conception des programmes favorisera la recherche interdisciplinaire concertée en mettant à disposition des données et des analyses qui appuieront l'utilisation efficace des ressources du Canada et qui amélioreront les répercussions des conclusions et des résultats de la recherche.
6. La mise en œuvre efficace de la SGSTO améliorera l'accès des intervenants tout en atténuant les risques associés aux systèmes vieillissants des organismes.

Il est prévu que la mise en œuvre du déploiement initial de la SGSTO se fasse de manière agile et itérative, en faisant participer les intervenants par l'entremise d'une démarche centrée sur l'utilisateur et sur la réflexion conceptuelle. Cette démarche globale est décrite à la section 2.6 ci-dessous et est intégrée au processus d'approvisionnement agile décrit à la section 3. Les améliorations et l'évolution ultérieures de la SGSTO suivront les principes du développement agile et poursuivront le processus de consultation élargie des intervenants.

La configuration et le déploiement initiaux de la SGSTO mettront en œuvre une gamme de programmes de subventions et de bourses sélectionnés par les intervenants des trois organismes et refléteront la première vague de programmes soutenus. Grâce à une série de déploiements continus, d'autres programmes seront mis en œuvre et déployés à l'aide de la SGSTO. Ces vagues subséquentes de programmes tireront parti de l'expérience acquise lors de la configuration et du déploiement des programmes antérieurs.

Les trois organismes prévoient que l'exploitation et la prestation de services d'amélioration et de soutien continus pour la SGSTO seront assurées par l'entrepreneur retenu dans le cadre du processus d'approvisionnement agile.

L'acquisition et l'exploitation de l'infrastructure technique sous-jacente n'ont pas encore été achevées. Les options à l'étude comprennent l'utilisation de l'infrastructure fournie par le gouvernement (p. ex. par l'intermédiaire de Services partagés Canada) et diverses options faisant appel à une infrastructure fournie et exploitée par un entrepreneur pour la gestion des services. Dans tous les cas, les exigences relatives à la sécurité sont une considération primordiale.

2.2 Intervenants de l'initiative SGSTO

L'initiative SGSTO appuiera un large éventail d'intervenants, allant des intervenants des programmes et des services des trois organismes à un vaste milieu de la recherche regroupant des partenaires gouvernementaux, académiques et de recherche. La mise en place de processus communs et uniformes pour les programmes de subventions et de bourses tout en respectant les caractéristiques propres aux secteurs et aux milieux est un objectif clé de l'initiative SGSTO.

Les catégories d'intervenants sont décrites ci-dessous :

- Les **chercheurs** comprennent les candidats, les titulaires de subvention et de bourse, les stagiaires et les évaluateurs.
- Les **intervenants internes** comprennent les propriétaires d'entreprises, les experts en la matière, les membres de l'équipe de base et de l'équipe élargie de la SGSTO, et les organismes partenaires (p. ex. la FCI).
- Les **partenaires des établissements** comprennent les vice-recteurs à la recherche, les délégués universitaires, l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche, et les administrateurs des établissements.
- Les **partenaires de recherche** comprennent des partenaires de financement fédéraux, provinciaux et internationaux (p. ex. les ONG, les bailleurs de fonds de recherche et les partenaires de l'industrie).
- Les **partenaires gouvernementaux** comprennent notamment le cabinet de la ministre, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et Services publics et Approvisionnement Canada.
- Les **fournisseurs de solutions** sont les fournisseurs.

2.3 Modèle actuel

La méthode actuelle de gestion des subventions et des bourses est fondée sur une gamme d'anciens systèmes de gestion des subventions faisant appel à diverses technologies qui reflètent le mandat, l'orientation et les processus d'octroi de chaque organisme subventionnaire, à savoir les IRSC, le CRSNG et le CRSH.

Les systèmes actuellement utilisés pour appuyer le processus de gestion des subventions et des bourses par les organismes subventionnaires arrivent à la fin de leur cycle de vie opérationnel efficace. Les systèmes actuels :

1. n'offrent pas l'interopérabilité et les fonctions d'échange des données nécessaires à un programme de subventions de recherche efficace et coordonné;
2. nécessitent des solutions de contournement manuelles pour s'adapter aux complexités du régime de subventions et de bourses et pour répondre aux pressions croissantes en ce qui touche l'octroi de financement en temps opportun, l'uniformité des processus et l'harmonisation et la collaboration accrues entre secteurs;
3. manquent de la souplesse nécessaire pour tenir compte de l'évolution des priorités et de l'orientation de la recherche en permettant le lancement rapide de nouveaux programmes de financement;
4. exigent de plus en plus d'efforts et de dépenses juste pour maintenir les niveaux de fonctionnalité actuels;
5. font appel à certaines technologies qui ne sont plus prises en charge par les fournisseurs;
6. Ne sont pas conviviaux pour les intervenants internes ou externes.

Ces systèmes sont illustrés à l'annexe E. En réponse à ces difficultés et à d'autres défis, les trois organismes collaborent à une solution de gestion des subventions de la prochaine génération fondée sur une base commune : l'initiative SGSTO.

2.4 Objectifs de l'initiative SGSTO

Dans le cadre de l'initiative SGSTO, une solution axée sur l'utilisateur sera élaborée pour soutenir le cycle de gestion des subventions (c.-à-d. de la conception du programme à la production de rapports de fin de subvention) en vue d'atteindre les résultats opérationnels suivants :

1. l'amélioration de l'expérience utilisateur pour le milieu de la recherche et le personnel des trois organismes;
2. l'amélioration de l'efficacité et de la collaboration;
3. l'augmentation de l'efficacité et de la souplesse nécessaires pour répondre aux besoins changeants du milieu de la recherche et offrir de nouvelles possibilités de collaboration;
4. la réduction du risque lié au vieillissement des technologies, afin de poser une base solide pour l'avenir.

L'atteinte de ces résultats opérationnels contribuera aux trois résultats clés du Cadre ministériel des résultats de chacun des trois organismes :

1. la recherche canadienne est concurrentielle à l'échelle internationale;
2. le Canada dispose d'un bassin de personnes hautement qualifiées dans les disciplines respectives des organismes;
3. les connaissances en recherche du Canada sont utilisées.

2.5 Portée de la solution

La SGSTO est imaginée comme une solution de gestion des subventions homogène fournie et exploitée par un seul fournisseur. La portée de la SGSTO englobe ce qui suit :

1. **Une solution logicielle de gestion des subventions** qui offre une gamme complète et homogène de capacités de gestion des subventions, conformément à la description donnée à la section 2.5.1 ci-dessous.
2. **Une infrastructure technique sécurisée, robuste et extensible** offrant les capacités de traitement, de stockage, de communication et autres infrastructures techniques nécessaires à l'exploitation, à la maintenance et à la prise en charge de la solution logicielle. Ce besoin en infrastructure est décrit à la section 2.5.2 ci-dessous.
3. **La prestation des services professionnels** nécessaires à la mise en œuvre du déploiement initial de la SGSTO et à des services opérationnels et des services de soutien et d'assistance continus.
4. **La conformité aux exigences du Canada relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels**, selon les besoins, pour répondre aux questions de nature délicate en matière de sécurité commerciale et nationale associées aux programmes de recherche financés par le gouvernement. Par souci de précision, les exigences du Canada relatives à la sécurité sont telles que la solution SGSTO dans sa version mise en œuvre doit être conforme aux exigences du Canada en matière de souveraineté des données².

2.5.1 Exigences de la solution logicielle de gestion des subventions

La solution logicielle de gestion des subventions doit avoir une fonctionnalité suffisante pour administrer le cycle de gestion des subventions et des bourses du point de vue de ceux qui financent et administrent les programmes de subventions et de bourses, c'est-à-dire les organismes subventionnaires, ainsi que du point de vue de ceux qui recherchent et utilisent le financement, à savoir le milieu de la recherche.

Le modèle des capacités opérationnelles présenté à l'annexe D illustre la portée du cycle de gestion des subventions et de bourses et définit les processus généraux associés à chaque étape.

La solution logicielle de gestion des subventions doit fournir une gamme complète de fonctions de gestion des subventions qui comprend :

1. une interface intuitive et centrée sur l'utilisateur et des fonctions de gestion des intervenants dans les deux langues officielles du Canada (anglais et français) qui soutiennent tous les intervenants qui ont besoin d'accéder à l'environnement de SGS;
2. un dépôt central de programmes, de politiques, de documents de recherche, de chercheurs et de documents connexes liés à la mise en œuvre efficace et efficiente des stratégies des programmes des organismes;
3. une gamme de processus opérationnels liés au cycle de gestion des subventions et des bourses, tel qu'il est présenté à l'annexe D : Modèle des capacités opérationnelles de la SGSTO;

² Comme il est indiqué dans l'Avis de mise en œuvre de la Politique sur la TI (2017-02) : <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/technologiques-modernes-nouveaux/orientation-relative-residence-donnees-electroniques.html>

4. une architecture de plateforme qui offre la souplesse, l'extensibilité, l'interopérabilité et les autres attributs nécessaires à une mise en œuvre orientée vers le service efficace afin de faciliter le déploiement et l'accessibilité par Internet.

2.5.2 Exigences relatives aux services de la plateforme d'hébergement

Le Canada exige que l'infrastructure physique sur laquelle la solution logicielle est hébergée et exploitée comprenne, sans toutefois s'y limiter :

1. les capacités de traitement et de stockage requises pour exploiter et soutenir la solution de gestion des subventions et atteindre les niveaux de service ciblés en matière de performance;
2. l'infrastructure de réseau et de communication nécessaire pour permettre aux intervenants d'accéder à la SGS sur le Web et pour assurer la connectivité avec les systèmes des secteurs d'activité des organismes (p. ex. les systèmes financiers);
3. l'infrastructure nécessaire pour soutenir de multiples environnements d'exploitation, y compris un environnement de production, un environnement d'essai, un environnement de formation, un environnement « sandbox » (« bac à sable »), la reprise après sinistre et les scénarios connexes.

Bien que le Canada adopte la stratégie de « l'informatique en nuage d'abord » dans la prestation des solutions automatisées, les trois organismes reconnaissent que la sécurité et la logistique associées à cette initiative peuvent limiter les solutions de gestion des subventions et des bourses qui seraient autrement viables. Les organismes n'ont donc pas encore déterminé de façon définitive la méthode globale d'acquisition de la plateforme à ce stade de l'initiative.

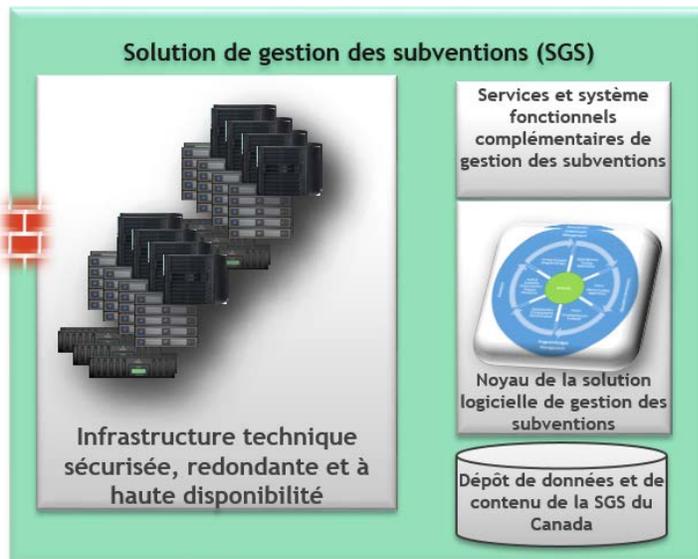


Figure 2.5.2-1 : Environnement de la plateforme d'hébergement

Bien que le Canada ne spécifie pas de technologie de plateforme d'hébergement cible, l'infrastructure physique fournie doit offrir la performance, la capacité, la sécurité et les autres capacités nécessaires pour répondre aux besoins du Canada en matière d'infrastructure à l'appui de la SGSTO.

2.5.3 Exigences en matière de services de mise en œuvre, d'exploitation et de soutien

L'entrepreneur devra fournir les services professionnels nécessaires à la mise en œuvre du déploiement initial de la SGSTO et fournir des services d'exploitation, de soutien et d'amélioration continus. Ces services peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter :

1. les services de conception et de planification nécessaires à la mise en œuvre de la SGSTO fournie et exploitée par l'entrepreneur en vue de répondre aux exigences opérationnelles en matière de déploiement du Canada;
2. les services de configuration de la solution nécessaires pour assurer les capacités de la SGSTO en vue du déploiement initial;
3. les services d'interface entre la solution fournie et les systèmes opérationnels désignés des trois organismes (p. ex. systèmes financiers et systèmes de production de rapports);
4. les services de migration des données opérationnelles de base, selon les besoins, pour permettre le déploiement de la solution en vue de la première vague de programmes de subventions et de bourses des trois organismes;
5. les services de formation, de documentation et de soutien aux utilisateurs, selon les besoins, pour permettre l'utilisation efficace de la solution;
6. les services d'exploitation et de soutien de la SGSTO au jour le jour afin d'atteindre les niveaux de service opérationnels cibles établis par le Canada;
7. les services visant à améliorer, à entretenir et à maintenir la SGSTO telle qu'elle est configurée et déployée en vue de répondre aux besoins changeants du Canada, y compris l'introduction de nouveaux programmes, politiques et initiatives en matière de subventions et de bourses.

2.5.4 Exigences relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels

Le Canada a déterminé que les documents auxquels les utilisateurs ont accès dans le cadre de la prestation des systèmes et des services de gestion des subventions et des bourses sont classés jusqu'au niveau « Protégé B ». Telle que définie par le Canada, la désignation « Protégé B » s'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient porter un préjudice grave à une personne, à une organisation ou à un gouvernement s'ils étaient compromis.

L'infrastructure fournie doit répondre aux exigences du Canada relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels pour la mise en œuvre, l'exploitation, le soutien et l'évolution de la SGSTO hébergée, conformément aux exigences en matière de sécurité des documents « Protégé B ». Ces exigences comprennent, sans toutefois s'y limiter :

1. les exigences en matière de souveraineté des données, en vertu desquelles toutes les données et le traitement connexe des documents relatifs à la gestion des subventions du Canada doivent demeurer sur le territoire souverain du Canada;
2. les exigences du Canada relatives à la sécurité en ce qui concerne les systèmes et les services de traitement des documents « Protégé B », notamment :
 - a. les exigences relatives à la sécurité des installations et des organisations qui traitent et stockent des documents confidentiels du Canada,
 - b. les exigences relatives à la sécurité des TI concernant les infrastructures techniques utilisées pour le traitement, la transmission et le stockage des documents confidentiels du Canada,

- c. les exigences relatives à la sécurité concernant le personnel de l'entrepreneur ayant accès aux documents confidentiels du Canada.

Les exigences détaillées relatives à la sécurité, y compris la protection des documents requise, les autorisations de sécurité des organisations et des installations et les documents connexes, selon les besoins, seront fournies à l'industrie avant l'étape de la demande de propositions (DP) du processus d'approvisionnement.

Remarque : Le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC) est désormais responsable de l'établissement des exigences en matière de sécurité pour les plateformes infonuagiques :

<https://www.cyber.gc.ca/fr/publications>.

2.6 Approche globale de la solution

Comme il a été mentionné précédemment, la solution globale proposée allie une démarche d'approvisionnement et de mise en œuvre agile pour répondre aux exigences d'une solution de gestion des subventions complète, mais souple. Cette démarche agile intègre une consultation importante des intervenants et de l'industrie afin de préciser en quoi consiste une SGSTO complète, d'établir les priorités, de construire le prototype de la solution et de la mettre en œuvre.

L'initiative SGSTO a pour objectif de rendre la première vague des programmes de subventions et de bourses opérationnelle d'ici au premier trimestre de l'année financière 2021-2022. Le plan directeur préliminaire est décrit à la section 2.7 : Plan directeur.

La mise en œuvre de cette SGSTO initiale suivra une démarche d'approvisionnement agile. Cette démarche est décrite à la section 3 ci-dessous et met l'accent sur les premières activités d'approvisionnement agile.

2.7 Plan directeur

En résumé :

1. Selon le calendrier d'approvisionnement, la mise en œuvre de la SGSTO et les travaux d'intégration devraient commencer après l'attribution du contrat.
2. Les programmes de subventions et de bourses de la première vague et les services connexes doivent faire l'objet d'une migration initiale vers la nouvelle solution, être mis à l'essai et être opérationnels d'ici au premier trimestre de l'année financière 2021-2022.

À l'heure actuelle, le calendrier d'approvisionnement (sous réserve de modifications) est le suivant :

- a) Journée de l'industrie – 23 août 2019
- b) Rencontres individuelles avec les fournisseurs intéressés après la Journée de l'industrie – du 4 au 16 septembre 2019
- c) Pré-qualification – troisième ou quatrième trimestre de 2019-2020 (à déterminer)
- d) Demande de propositions (DP) – premier trimestre de 2020-2021 (à déterminer)
- e) Attribution du contrat – quatrième trimestre de 2020-2021 (à déterminer)

2.8 Modèle opérationnel cible

Comme il a été mentionné précédemment, le modèle opérationnel cible prévoit une SGSTO homogène prise en charge par un seul entrepreneur principal. Le modèle opérationnel sera finalisé en attendant l'approvisionnement ou la passation du contrat final concernant la solution logicielle et l'infrastructure technique habilitante.

Le modèle opérationnel rend compte des exigences concernant :

1. un modèle opérationnel efficace au cours de la mise en place de la SGSTO, qui comprend l'intégration de la première vague de programmes de subventions et de bourses choisis par le Canada et mis en œuvre en collaboration avec l'entrepreneur grâce à un processus de développement interactif et agile;
2. un modèle opérationnel qui reflète le fonctionnement quotidien efficace et efficient des services de la SGSTO après la mise en service avec l'infrastructure et les ressources techniques définitives.

2.9 Activités et financement des subventions et des bourses

Ensemble, les IRSC, le CRSNG et le CRSH traitent annuellement plus de 50 000 demandes de subventions et bourses. Ils financent environ 12 000 de ces demandes et gèrent plus de 37 000 bourses et subventions actives chaque année. Pour appuyer ces activités, les organismes subventionnaires fédéraux emploient près de 1 200 personnes et gèrent un budget annuel combiné de plus de 3 milliards de dollars, qui comprend les coûts de fonctionnement.

3 Vue d'ensemble de la démarche d'approvisionnement agile proposée

La sélection de l'entrepreneur privilégié pour la prestation de la SGSTO se fera selon une démarche d'approvisionnement agile. Cette démarche fait appel à une consultation élargie de l'industrie et des intervenants dans le cadre d'un processus d'approvisionnement en plusieurs étapes.

La démarche proposée pourrait être modifiée à la suite de la consultation de l'industrie et des intervenants. Cette démarche agile vise à ce que toute solution potentielle soit conçue de manière à ce qu'elle soit centrée sur l'utilisateur et permette à l'initiative SGSTO de créer une architecture de système appropriée de manière concertée, collective et itérative. L'un des principaux enseignements tirés des efforts antérieurs de modernisation des solutions consiste à veiller à ce que la solution soit élaborée en faisant de l'utilisateur le point central de toutes les décisions et conceptions. Cette approche pour une conception centrée sur l'utilisateur, aussi appelée « User-Driven Development » en anglais, est une méthode qui met l'utilisateur au premier plan de la conception et des décisions qui y sont reliées. Jouant fortement sur la façon de rendre un produit particulier utilisable par la personne à laquelle il est destiné, la conception centrée sur l'utilisateur redonne la priorité à l'humain sur le plan des flux de travail, des flux de processus et même de la façon dont la solution devrait être utilisée par l'utilisateur par rapport à la démarche plus traditionnelle consistant à laisser les fonctions technologiques prendre les décisions.

La démarche d'approvisionnement agile proposée fait appel à cette méthode centrée sur l'utilisateur. La participation élargie des intervenants, notamment au moyen de l'exercice initial d'établissement de la portée et des étapes subséquentes de précision de la solution et d'« évaluation des capacités et de la convivialité », fait partie intégrante du processus de pré-qualification).

Voici une description générale de la démarche d'approvisionnement agile proposée pour la SGSTO :

Le **point de contrôle 1, à savoir le processus de consultation de l'industrie et des intervenants**, fait appel à l'expérience communautaire antérieure et aux études de marché existantes pour définir une solution de gestion des subventions homogène et en établir la portée préliminaire. Ces données sur la portée préliminaire sont reflétées dans le modèle cible préliminaire de la SGSTO décrit à la section 2.

Grâce à ce **processus de consultation de l'industrie et des intervenants**, dans le cadre de la Journée de l'industrie et des rencontres individuelles, le Canada établira les exigences générales de la SGSTO. Ces exigences formeront la base qui permettra d'établir l'admissibilité des fournisseurs potentiels à la pré-qualification du processus.